

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 avril 2008

Service instructeur
COMMANDE PUBLIQUE

N° CP-2008-4-1-1

Service consulté
DAR

COMMANDE PUBLIQUE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature de décisions de résiliation de marchés.

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver la passation de décisions de résiliation et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Point 1 :

Direction de l'Architecture :

MARCHE N° : 15/04 Notifié le 26/01/2004

Titulaire : APAVE ALSACIENNE
 4 Rue de Bâle
 68180 HORBOURG-WIHR

Objet : Prolongement de la verrière et création d'une couverture
 entre le préau et la salle des professeurs au Collège Jacques
 PREVERT à WINTZENHEIM

Lot n° : 6 : mission de contrôle technique

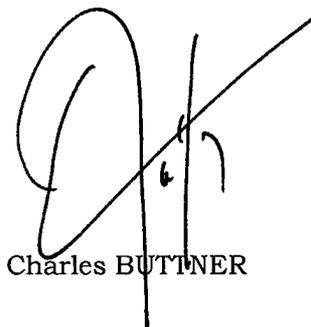
Montant € TTC : 1 711.48

Proposition de décision de résiliation :

Résiliation du marché sans qu'il y ait lieu de versement de quelque indemnité que ce soit, la Société APAVE n'ayant pas été sollicitée pour la réalisation de la mission de contrôle technique dans le cadre de cette opération.

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation de la décision de résiliation du marché selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTNER